

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 4 avril 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 20, 21 et 22 mars 2018**

**2018 V. 110 Vœu relatif à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage au groupe de mathématiciens Nicolas Bourbaki.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant l'importance et le rayonnement des mathématiques à Paris et particulièrement dans le Quartier Latin ;

Considérant qu'à partir de 1935 s'est constitué le collectif Nicolas Bourbaki, constitué principalement de mathématiciens français issus de l'Ecole normale Supérieure ;

Considérant que les travaux des enseignants et chercheurs du groupe Nicolas Bourbaki ont profondément renouvelé la vision des mathématiques ;

Considérant que les membres du groupe Nicolas Bourbaki se réunissaient au café « A Capoulade », ancienne « taverne du Panthéon », situé à l'angle du boulevard Saint Michel et de la rue Soufflot ;

Sur proposition de Paul Simondon et des élus du groupe Socialiste et Apparentés, le Conseil de Paris,

Emet le vœu que :

Une plaque commémorative, en hommage au groupe de mathématiciens Nicolas Bourbaki, soit apposée sur la façade de l'immeuble situé à l'angle du 63, boulevard Saint Michel et 26, rue Soufflot (5e).